

Second semestre : la préparation des protocoles sanitaires, « un travail énorme » (Frédérique Vidal)

Paris - Publié le jeudi 28 janvier 2021 à 18 h 01 - Actualité n° 206615

[Frédérique Vidal](#), ministre de l'Esri, salue les établissements « qui se sont mis au travail pour préparer des protocoles et repenser le second semestre, avec des emplois du temps qui font en sorte que les étudiants soient là par demi-journée, ne se mélangent pas, ne changent pas de bâtiment, ne changent pas de salle, ne changent pas d'amphi. C'est un travail énorme », déclare-t-elle lors de son audition par la commission culture et éducation de l'Assemblée nationale, le 27/01/2021.

« Dire qu'on peut accueillir à hauteur de 20 % de la capacité d'accueil d'un établissement, cela signifie par exemple qu'on peut avoir des TD le matin dans les salles paires, et l'après-midi dans les salles impaires, et donc qu'on n'est pas obligé entre midi et deux de nettoyer toutes les salles d'un bâtiment », ajoute-t-elle.

Sans donner d'information sur un éventuel reconfinement, elle appelle à ce que ces protocoles se mettent en place « parce que, dans le même temps, on a des chiffres qui montent en termes de contamination, on a des variants dont on nous dit qu'ils sont beaucoup plus contagieux. Et on est dans une situation où au regard des chiffres, en Europe, tout le monde reconfine ».

Dans son propos liminaire, la ministre a insisté sur les mesures du Gouvernement afin de lutter contre la précarité et la détresse psychologique des étudiants, que des députés ont interprété comme un « satisfecit ». « Je n'ai jamais dit que tout allait bien, mais que les choses étaient compliquées. On sait qu'il y a trois fois plus d'étudiants qui disent qu'ils se sentent mal ou dépriment. Mais je voudrais aussi vous assurer qu'il y a des étudiants qui ont envie de faire, d'aider, qui croient en l'avenir. Et notre responsabilité aussi est d'arrêter de brosser seulement un tableau négatif », répond la ministre.

La stratégie adoptée pour le retour à 20 % en présentiel : « une véritable ligne de crête »

« Nous savons bien que le meilleur remède contre la détresse contre le décrochage des étudiants c'est le lien humain, c'est le retour sur les bancs des universités et des écoles, le contact avec leurs enseignants et avec leurs pairs », déclare Frédérique Vidal dans son propos liminaire, ajoutant avoir pu constater lors de récents déplacements dans les établissements « combien cette reprise était attendue, espérée, profondément appréciée par les premiers étudiants qui avaient pu en bénéficier. »

« Nous avons décidé d'organiser progressivement ce retour, dans le respect des contraintes sanitaires et de l'évolution de l'épidémie, avec les conférences d'établissement et les organisations étudiantes. (...) »

Ce chemin est une véritable ligne de crête qui doit tenir compte et des contraintes sanitaires et des besoins des étudiants, et donc nous le parcourons étape par étape. Après avoir permis aux étudiants les plus fragiles de revenir à partir du 04/01/2021, après avoir permis l'accueil des primo-entrants, nous avons élargi ce dispositif pour permettre à tous les étudiants de revenir l'équivalent d'une journée par semaine dans leur établissement, en respectant une jauge de 20 % de la capacité d'accueil de l'établissement. »

Une reprise des cours en présentiel qui sera accompagnée par une stratégie de dépistage. « Tous les établissements se sont mis en ordre de marche pour être en capacité d'effectuer des tests individuels en s'appuyant sur leur service de santé universitaire. Et pour les établissements qui ne disposent pas sur place de services de santé ou bien s'ils souhaitent pratiquer un dépistage collectif, ils pourront faire appel à des médiateurs TAP "tester alerter protéger" formés par les agences régionales de santé et recrutés au sein de personnel volontaire y compris étudiant.

 *Dépister au plus vite*

L'objectif de cette stratégie est clair, c'est dépister au plus vite pour casser au plus vite les chaînes de contaminations en isolant celles et ceux qui seraient positifs ou cas contact. L'idée est donc bien de ne négliger ni la santé mentale des étudiants ni leur santé tout court. »

Une différence assumée avec les lycées ouverts au premier semestre

Interpellée par plusieurs députés pointant la différence de traitement entre les universités et les lycées lors du premier semestre, ces derniers ayant pu continuer à accueillir des élèves en présentiel, notamment en [STS](#) et [CPGE](#), Frédérique Vidal déclare : « On a tout fait pour que la rentrée 2020 se passe en présentiel, tous les établissements y ont travaillé, mais on savait bien qu'il fallait aussi prévoir du distanciel ».

« Et qu'est-ce qu'on a vu à la rentrée ? Des étudiants assis dans des couloirs à la pause entre les cours, qui étaient dans des amphithéâtres où il y avait visiblement un peu trop d'étudiants par rapport à la jauge de 50 % à laquelle les établissements s'étaient engagés, qui ont fêté le fait de se retrouver. Et qu'est-ce qui a été dit de manière collective ? Que les jeunes, les étudiants étaient cause de la propagation du virus. »

Et d'ajouter : « La vie sur un campus ce n'est pas la vie dans un lycée ».

« Dans les lycées, les étudiants ne bougent pas, ils sont toujours à la même place, alors que sur un campus universitaire ou sur un campus d'école ça ne se passe pas comme ça : ils arrivent, ils se retrouvent, ils ont des interours, ils ont parfois deux heures à attendre entre deux cours, ils travaillent ensemble, ils partagent.

Ce qui pose un problème ce ne sont pas les étudiants assis dans un amphithéâtre, c'est quand sur un campus vous avez 5 000 ou 8 000 étudiants qui vont dans tous les sens, changent de salle : cela crée du brassage, et on est incapable de remonter les pistes de contamination. »

D'où la nécessité selon la ministre de préparer des protocoles « suffisamment robustes » pour le second semestre.

Les campus connectés, « une bouée d'oxygène »

Interrogée pour savoir si un premier bilan des campus connectés avait été réalisé, Frédérique Vidal estime qu'ils ont été « *une bouée d'oxygène fantastique* » dans le cadre de la crise sanitaire, « *car ils ont pu continuer à accueillir les étudiants inscrits, en petits nombres ; et les étudiants rentrés dans leurs familles ont pu aller travailler dans ces lieux équipés avec internet, etc.* »

Elle rappelle que 40 campus connectés sont actuellement labellisés, et qu'une nouvelle vague de 30 est prévue, avec l'objectif d'en avoir 100 à la rentrée 2022. « *Mais au regard des derniers mois, je suis prête à regarder s'il n'en faut pas plus que ça* », dit-elle.

Partiels : pas de « pagaille » ni de décrochage massif, mais une vigilance sur le niveau

Alors qu'une députée évoquait la « pagaille » des partiels, la ministre de l'[Esri](#) estime au contraire qu'ils se sont déroulés dans de bonnes conditions.

« Il y a eu 20 % des examens en présentiel globalement sur la France, tous les autres examens ont été faits à distance. Et qu'est-ce qu'on entend ? Quand c'est fait à distance on dit "ce n'est pas équitable, pour ceux qui sont en rupture numérique et ceux qui trichent", et quand c'est en présentiel on nous dit "c'est dangereux". Alors il faudrait savoir. »

« *Moi je fais confiance aux équipes pédagogiques : il y a des enseignements qui peuvent être à distance, qui peuvent être en contrôle continu et puis il y a des enseignements pour lesquels il faut qu'on ait les étudiants sous les yeux.* »

Quant à la question de savoir si le décrochage des étudiants, notamment de première année, a augmenté, Frédérique Vidal fait savoir que le taux de présence aux examens du premier semestre « est totalement comparable à la présence » en 2020.

Une stabilité qu'elle attribue « aux étudiants tuteurs qui prennent soin des autres étudiants, aux enseignants, et à tous les personnels qui ont maintenu le lien ».

En revanche, elle reconnaît « qu'il y a des lacunes qui peuvent se révéler à la correction des copies d'examens d'où l'importance d'avoir des remises à niveau et cet accompagnement supplémentaire par les 20 000 tuteurs étudiants supplémentaires qui sont en train d'être recrutés ».

Selon elle, « en moins d'une semaine, 8 000 ont été recrutés », qui s'ajoutent aux 30 000 déjà présents dans les établissements.

La nouvelle campagne de Parcoursup adaptée aux enjeux d'une « année atypique »

La campagne 2021 de Parcoursup s'est ouverte le 20/01/2021. Selon Frédérique Vidal, « elle a pleinement intégré les enjeux de cette année atypique ».

« En réponse à la crise sanitaire, à l'annulation des grands rendez-vous de l'orientation, nous avons mis les bouchées doubles en matière d'information et d'accompagnement grâce à de nouveaux services, comme des tchats qui ont démarré en décembre, des ressources en ligne proposées par des lauréats du programme d'investissements d'avenir, pour expliquer aussi l'articulation entre Parcoursup et le nouveau bac.

Et nous en avons fait un levier pour une meilleure orientation et une meilleure réussite dans l'enseignement supérieur notamment grâce à la prise en compte des notes du baccalauréat et au lien établi entre les attendus des formations et les parcours des lycéens », dit-elle.

Égalité des chances

Elle ajoute que cette nouvelle campagne est l'occasion « d'aller plus loin » sur l'enjeu de l'égalité des chances. La loi orientation et réussite des étudiants, le Plan étudiant et Parcoursup ont selon elle « déjà permis d'enregistrer de nets progrès sur le terrain de la lutte contre l'autocensure et les inégalités », indiquant qu'en 2020, « on estimait à plus de 12 000 le nombre de boursiers ayant pu intégrer une formation qui, sans ce mécanisme mis en place par la loi, leur serait restée inaccessible aujourd'hui ».

« Alors que la crise sanitaire a creusé les inégalités, il nous faut impérativement faire de notre enseignement supérieur un modèle de diversité d'émancipation, sans se limiter à l'ouverture des filières les plus prestigieuses, mais en reconnaissant toutes les excellences. »

Une « première série d'actions » ont été lancées à la suite des rapports remis par de grandes écoles à l'automne 2019, et des travaux du comité stratégique présidé par Martin Hirsch. Elle cite ainsi les cordées de la réussite qui « sont désormais valorisées dans Parcoursup » et « vont s'étendre à 200 000 jeunes selon le souhait du président de la République ».

La ministre souhaite aussi que les établissements se saisissent de la possibilité ouverte par la [LPR](#) « de fixer des modalités d'admission particulières pour favoriser la mixité sociale et géographique en leur sein ».

Enfin, elle indique aux députés vouloir « poursuivre le travail sur les aides sociales et sur l'emploi étudiant qui a été amorcé en réponse à cette crise sanitaire ».

Réforme des études de santé : « pas de pertes de chances pour les redoublants » ; une mission flash de la commission culture éducation

Concernant la réforme des études de santé qui a été mise en place à la rentrée 2020, et qui fait de 2020-2021 une année transitoire, la ministre veut rassurer sur le fait qu'il n'y aura « *pas de perte de chances pour les redoublants [de Paces], nous ouvrons un nombre de places équivalent pour éviter cela* ».

Quant aux nouvelles filières, Pass et LAS, il a été demandé aux établissements « *une répartition des places, que la plupart ont choisi de répartir entre 70 % pour les Pass et 30 % pour les LAS. La règle étant que pour l'étudiant qui réussit sa première année accès santé mais n'est pas sélectionné au concours, il passe en deuxième année d'accès santé où il aura de nouveau une chance. Et s'il échoue une troisième fois, il pourra passer en troisième année de licence, et ainsi n'aura pas perdu un ou deux ans* ».

Elle ajoute que le Mesri est « *en train de distribuer les financements aux établissements pour accompagner ces flux* », et indique que le comité de suivi de la réforme s'est déjà réuni quatre fois.

La présidente de la commission culture éducation de l'Assemblée nationale annonce par ailleurs que le principe d'une mission flash sur le suivi de cette réforme a été acté

Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Ministre	Mai 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Professeure des universités en Sciences de la vie	2004	2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maîtresse de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 06/07/20 à 19:27

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »